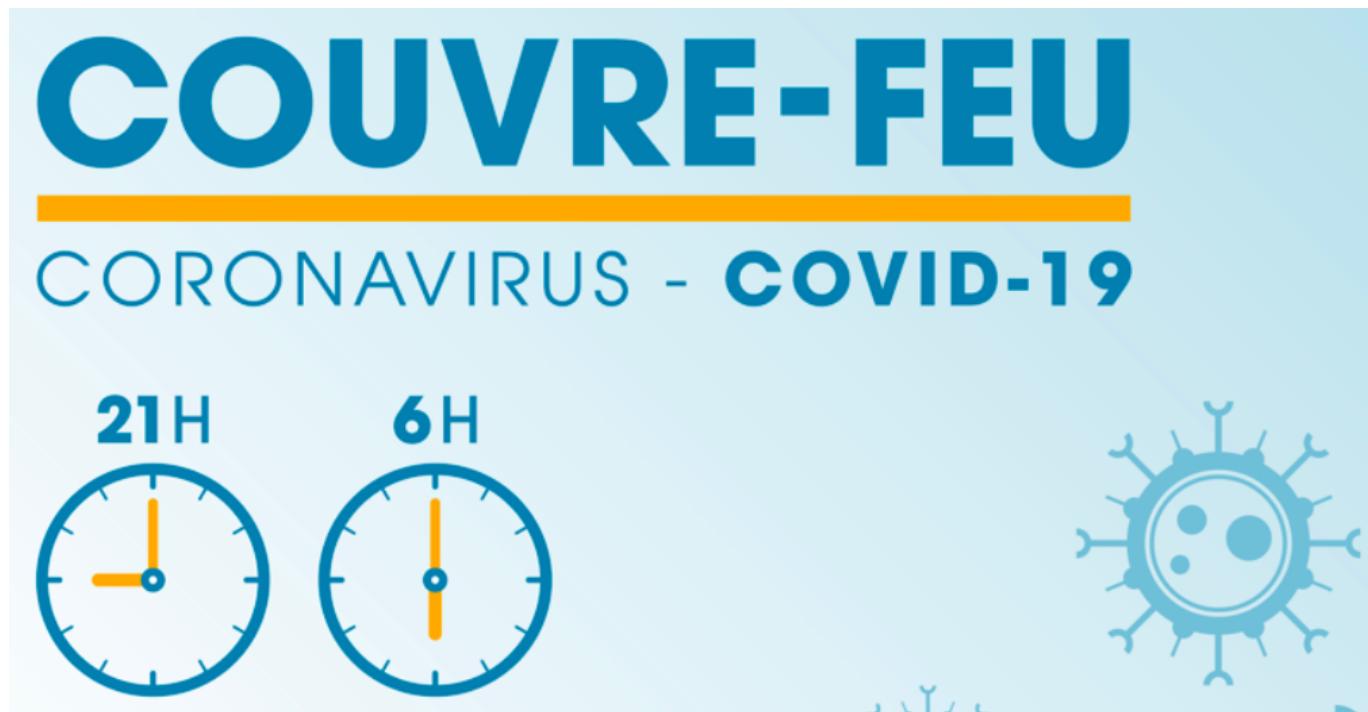


Ecrit par le 5 février 2026

Le couvre-feu entrera en vigueur ce vendredi à soir à minuit



Comme nous l'annoncions hier, le couvre-feu devrait rentrer en vigueur en Vaucluse à partir de minuit dans la nuit de vendredi à samedi. Si dans un premier temps, il a été envisagé que cette décision ne soit appliquée que dans certaines zones du département, la dégradation de la situation sanitaire sur l'ensemble du Vaucluse a, semble-t-il, incité Bertrand Gaume, le préfet, à généraliser sa mesure.

Les zones rurales touchées elles aussi

Cette pandémie touche ainsi désormais toutes les tranches d'âges et pas seulement les séniors et les personnes les plus fragiles. Et surtout, elle frappe autant en zone urbaine que rurale, comme l'indique l'Agence régionale de santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le taux d'incidence moyen en Vaucluse est de 229 cas pour 100 000 habitants, mais il grimpe à 276 dans le bassin de vie de la Côte à Carpentras, 272 dans les Monts du Luberon, 267 dans le Grand Avignon et 257 dans le secteur du Ventoux.

A ce jour, le coronavirus a tué 94 vauclusiens dont la moitié depuis septembre. Avec un pic de 15 décès supplémentaires en une semaine. Côté hospitalisations, elles s'élèvent à 64 avec 13 patients actuellement en salles de réanimation.

Ecrit par le 5 février 2026

Le Gard et le Nord des Bouches-du-Rhône à la même enseigne

Dans son point presse de 18h30, Didier Lauga, le préfet du Gard, devrait annoncer une mesure identique à celle de son homologue vauclusien. Idem, pour le Nord des Bouches-du-Rhône qui devrait suivre le mouvement, évitant ainsi de morceler l'aire urbaine d'Avignon avec des zones sous couvre-feu et d'autres pas.

Le tout devrait être confirmé ce soir par le premier ministre Jean Castex, lors d'un point d'information au côté d'Olivier Véran, le ministre des solidarités et de la santé.

Jusqu'au 14 novembre au moins

Outre les restrictions déjà en place, le passage sous couvre-feu entraîne l'interdiction de toute sortie entre 21h et 6h sauf raisons impérieuses professionnelles, familiales ou de santé. Cela entraîne également la fermeture de tous les établissements de restauration, des salles de spectacles et de cinémas durant cette plage horaire. La mesure devrait rester en vigueur jusqu'au samedi 14 novembre au moins.

Plan de relance régional : « On veut juste travailler »

Ecrit par le 5 février 2026



Six mois après l'annonce du plan d'urgence, de solidarité et de relance (1,4 milliards) lancé par le conseil régional, la donne sanitaire et économique a été bouleversée ces trois dernières semaines. Mais où va-t-on ?

« On veut juste travailler ». Du jamais vu dans une 'manif' de mémoire de journaliste marseillais. La banderole pend à la fenêtre du camion vide d'un forain, sans perspective d'activité ou d'avenir. Ce lundi 12 octobre, lui et ses collègues veulent comprendre pourquoi les parcs pour enfants, les parcs d'attraction et les galeries commerciales restent ouvertes. Les restaurants, les bars, les acteurs du tourisme et de l'événementiel en sont au même point face aux amphithéâtres bondés où se pressent les étudiants.

Comment en est-on arrivé là ?

En réalité, la situation a commencé se tendre le 23 septembre dernier avec l'annonce - du ministre de la

Ecrit par le 5 février 2026

santé - de la fermeture totale des bars et restaurants des 92 communes de la métropole d'Aix-Marseille. Cette « décision inadaptée, unilatérale, brutale, sans préparation, qui entraîne un sentiment de rébellion et de révolte », selon Renaud Muselier a mis le feu aux poudres. Aussi, le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, avait-il d'abord bataillé ferme pour obtenir - directement auprès du Premier ministre - une réouverture, sous protocole renforcé, des restaurants.

Les choses s'annonçaient pourtant bien jusque là avec l'accord de partenariat, conclu quelques jours plus tôt avec Jean Castex, reconnaissant le rôle clé des conseils régionaux dans la politique de relance à hauteur de 40 milliards. D'abord pour abaisser les impôts de production qui représentent quand même 670 M€ dans notre région, puis sécuriser les ressources des régions provenant de l'Etat et l'Europe. Et enfin pour permettre aux conseils régionaux d'investir massivement dans leurs territoires (+ 45% à hauteur de 20 milliards par rapport à 2019).

Sans attendre la signature du Contrat de plan Etat Région, Renaud Muselier avait donc ouvert plusieurs chantiers (64 M€), dont celui de la sécurisation du passage à niveau à l'Isle-sur-la-Sorgue (7 M€ de l'Etat, 1 M€ de la région). « Si le dossier est prêt, l'argent est aussitôt débloqué », tacle l'élu agacé par les lenteurs administratives dans cette période normalement consacrée au rebond, décidément si difficile à amorcer.

La deuxième vague pandémique n'est pas maîtrisée

Le grand plan de relance régional, toujours sur la table pour empêcher l'économie de s'effondrer, avait pour objectif de placer le curseur de l'action publique à l'échelon régional dès lors qu'il promettait plus d'efficacité, de rapidité et de lisibilité pour nos concitoyens. Activé il y a six mois, ce plan de 1,4 milliards mis en route lors de la 'première vague' virale, avait été complété le 8 octobre dernier par une mesure corrective. « Nous allons engager 250 M€ dans les trois prochains mois » annonçait Renaud Muselier pas plus tard que la semaine dernière, « pour aider les entreprises et professionnels à travailler sous conditions sanitaires renforcées et permettre aux secteurs encore fermés d'ouvrir » : les discothèques, les salles de sport et les croisières, limités à 250 personnes. Tout cela est balayé aujourd'hui.

« Dénonciation d'une dictature sanitaire. »

Car la dictature sanitaire dénoncée par les bars marseillais a repris le dessus dès le 14 octobre. Avec le rétablissement de l'état d'urgence sanitaire et la mise en place d'un couvre-feu pour les zones d'alerte maximale, « le Président de la République a ouvert la voie à une nouvelle phase de la lutte contre le coronavirus », constate Renaud Muselier. « Il (nous) présente une réalité désormais nationale : cette deuxième vague pandémique n'est pas maîtrisée, et cela entraîne mécaniquement les efforts considérables qui sont demandés aux Français ». Ceux-là même - souvenez-vous - qui commencent à proclamer « on veut juste travailler » parce qu'ils sont maintenant confrontés aux dépôts de bilans, malgré la promesse initiale du gouvernement que personne ne serait laissé au bord du chemin.

Le vent n'est favorable qu'à ceux qui savent où ils vont

« Ces nouvelles restrictions vont créer de véritables poches de désespoir et de déshérence économique et

Ecrit par le 5 février 2026

sociale », peste Renaud Muselier qui compte mobiliser l'association Régions de France au nom d'un principe simple : « seule l'action comptera, seuls les résultats pèseront, et toute usine à gaz est à proscrire ». Nous verrons bien. Mais un détail attire l'attention dans la cohorte des mesures ciblées par le conseil régional : l'ouverture de 100 places de formation d'infirmières en plus – pour cette année – et de 600 places d'aides soignantes et auxiliaires paramédicaux en 2021. Ce n'est pas rien. L'hôpital est bien en manque de bras, de lits, et de crédit pour gérer cette nouvelle crise qui n'a pas été davantage anticipée que la précédente pour accueillir les patients. La gestion de la pénurie de service hospitalier accompagnée d'une explosion de la dette publique se poursuit depuis 7 mois, Ce qui fait peut-être dire à Renaud Muselier que nous sommes confrontés à des décisions loin du terrain, peu frappées au coin du bon sens. Mais ce sont elles qui continuent à faire la loi.

Covid-19 : des dépistages collectifs gratuits pour les entreprises

Ecrit par le 5 février 2026



Dans le Vaucluse, la [Région Sud](#) vient de sélectionner le laboratoire de biologie médicale [Alphabio](#) afin de permettre aux entreprises l'accès à des tests de dépistage nasopharyngés gratuitement sur rendez-vous.

Selon les chiffres de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, le milieu professionnel fait partie des trois grands modes de contamination en Paca, représentant 37% des clusters identifiés. Aussi, afin d'éviter les clusters en entreprises, la Région Sud souhaite faciliter l'accès des entreprises à l'offre de services de laboratoires de biologie médicale en nouant un partenariat avec ces derniers. Trois laboratoires couvrant les départements des Bouches-du-Rhône (Labosud), des Alpes-Maritimes, du Var (Biogroup) et du Vaucluse (Alphabio) ont ainsi été sélectionnés. Désormais les entreprises vont disposer d'un service gratuit leur permettant d'avoir accès, dans des conditions facilitées et des délais améliorés, à des tests de dépistage nasopharyngés en entreprise ou en laboratoire, sur simple prise de rendez-vous.

Alphabio, 23 Rue de Friedland, Marseille.

Prise de rendez-vous : i.rey@alphabio.fr ou j.digne@alphabio.fr

L'entreprise sera contactée en retour dans les 2 jours pour une mise en place du dépistage sous 5 jours avec le déploiement d'équipes de prélèvements dans les entreprises pour un nombre minimum de 40 à 50

Ecrit par le 5 février 2026

prélevements. Le Laboratoire Alphabio sera en mesure de rendre les résultats aux personnes ou à un médecin désigné par l'entreprise sous 48 heures soit par la création d'un accès sécurisé au serveur de résultats soit par une transmission par mail crypté.

Mise en place du couvre-feu d'ici la fin de la semaine en Vaucluse ?



Ecrit par le 5 février 2026

L'évolution des données sanitaires de ces derniers jours montre une dégradation continue de la situation sanitaire liée au Covid-19 en Vaucluse. Il apparaît désormais quasi-certain que plusieurs zones du département, voire le Vaucluse dans son ensemble, passent en 'situation d'état d'urgence sanitaire couvre-feu' d'ici la fin de la semaine (Ndrl : potentiellement dès aujourd'hui) avec application immédiate de mesures complémentaires.

Le Grand Avignon en première ligne

En effet, selon les données de Santé Publique France et de l'ARS (Agence régionale de santé) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'incidence dans le département de Vaucluse passerait de 157 pour 100 000 habitants il y a 2 semaines à près de 235 pour 100 000 la semaine dernière, soit une augmentation de près de 50% et même de 144% sur 3 semaines. Dans le même temps, l'incidence des plus de 65 ans augmenterait quant à elle à 198 cas pour 100 000 hab. soit une augmentation de 56% par rapport à la semaine dernière (127/100 000) et de 147,5% (80/100 000) en 15 jours.

Si les cas positifs se répartissent toujours sur tout le département, on assiste à une augmentation sensible de l'incidence dans certaines agglomérations, dont le Grand Avignon notamment (taux d'incidence 266 pour 100 000 habitants et 246 pour 100 000 habitants pour les plus de 65 ans).

25 'clusters' en cours d'investigation

Actuellement en Vaucluse, l'ARS Paca a identifié 25 'clusters', concernant des établissements sanitaires et médico-sociaux, clubs de sports, entreprises et milieux du travail, établissements scolaires. Ces pôles épidémiques sont tous en cours d'investigation par l'Agence régionale de santé qui, en tout, a investigué 61 clusters dans le département depuis le déconfinement.

« Plus de la moitié des décès en Vaucluse sont survenus depuis la rentrée. »

« L'impact de ces 3 semaines de hausse brutale de la circulation virale se traduit par 32 hospitalisations de plus avec 134 personnes hospitalisées dont 11 en réanimation dans un contexte de très forte occupation de notre système de soins, explique la préfecture de Vaucluse. Il faut également déplorer 10 morts de plus avec 90 morts en tout depuis le début de l'épidémie (78 en milieu hospitalier et 12 en Ehpad - Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

A ce jour, les mesures limitatives ([consultables ici](#)) concernent déjà le port du masque, les rassemblements sur la voie publique, l'accueil du public dans les Etablissements recevant du public (ERP), les fermetures des buvettes et points de restauration debout, la capacité maximale d'accueil de ces établissements ainsi que les débits de boissons et restaurants.

En cas de couvre-feu, de nouvelles mesures de restrictions comme l'interdiction des déplacements de 21h à 6h, à l'exception des déplacements professionnels, médicaux, pour motif familial impérieux, transferts ou transits dans le cadre de déplacement longue distance, la fermeture totale des débits de boissons,

Ecrit par le 5 février 2026

salles d'exposition, salles de jeux, salles de sport et piscines (sauf pour les scolaires, accueils collectifs de mineurs, sportifs de haut niveau), l'interdiction des fêtes foraines, salons, foires, et foires expositions pourraient être mises en œuvres.

L'université d'Avignon réduit sa jauge de 50%



Depuis aujourd'hui, [Avignon-Université](#) a pris la décision, en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, de réduire de 50 % les nombres de places dans ses amphis et ses salles de cours.

« Cette nouvelle mesure est à caractère préventif, explique le président de l'université, Philippe Ellerkamp. Aucun cluster n'a été identifié au sein de l'établissement depuis la rentrée universitaire : 21

Ecrit par le 5 février 2026

personnes ont été signalées positives, étudiants et personnels confondus. La cellule de crise, toujours disponible 24h/24, 7j/7, poursuit la gestion de la procédure de signalement de cas contact avéré ou de cas positif (chaîne d'information, traçabilité, communication auprès de l'ARS). »

Pour autant, cela ne signifie pas une diminution systématique de moitié de l'effectif étudiant mais une adaptation des jauge des salles permettant la distanciation sociale. Par exemple, une promotion à faible effectif dans une grande salle continuera ses cours dans les mêmes conditions. Ces mesures font suite aux demandes du préfet de Vaucluse afin de faire face à l'aggravation de l'épidémie dans notre département.

Villeneuve-lez-Avignon : le festival 'Villeneuve en Scène' annulé



Brice Albernhe, le directeur artistique du festival [Villeneuve en Scène](#), a annoncé l'annulation des trois représentations prévues les 23, 24 et 25 octobre à Villeneuve-lez-Avignon. En effet, au regard de l'évolution de l'épidémie, la préfecture du Gard a donné un avis défavorable à la tenue de la

Ecrit par le 5 février 2026

manifestation prévue en plein air dans la plaine de l'Abbaye.

La situation s'aggrave, le Vaucluse placé en « état d'alerte renforcée » depuis samedi minuit

#COVID19

L'ensemble du territoire est placé en état d'urgence sanitaire

« Le taux de positivité des tests a augmenté de + 4,2% (12,3%), le Vaucluse a le 2ème taux le plus élevé de P.A.C.A (Provence Alpes Côte d'Azur), on dénombre 6 morts supplémentaires en une semaine, ce qui porte le nombre de victimes du Coronavirus à 81 depuis le début de l'épidémie, dont la moitié depuis la rentrée » précise le dernier communiqué de la Préfecture.

Nouveau tour de vis pour renforcer les règles :

- port du masque obligatoire de 6h à 2h du matin pour toute personne âgée de plus de 11h dans les marchés, brocantes, vide-greniers, dans un rayon de 30m autour des crèches, écoles, lycées, facultés, dans les commerces et zones d'attente (bus, gares, aéroports).

Ecrit par le 5 février 2026

- interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes
- interdiction de toute réunion où le port du masque ne peut être assuré en continu (salles polyvalentes, de sports, de spectacles, chapiteau)
- dans les « E.P.R. (Etablissements Recevant du Public), protocole sanitaire strict : 4m2 par personne, buvettes et points de restauration rapide fermés, dans les restaurants, pas plus de 6 par table, planchas, snacking interdits.

« Il est collectivement possible d'inverser la courbe de circulation du virus à condition de respecter scrupuleusement les mesures barrières », martèle la Préfecture : « lavage des mains réguliers et aération régulière des locaux 10 à 15 minutes 2 fois par jour au minimum » conclut le communiqué.

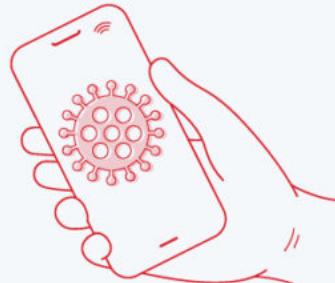
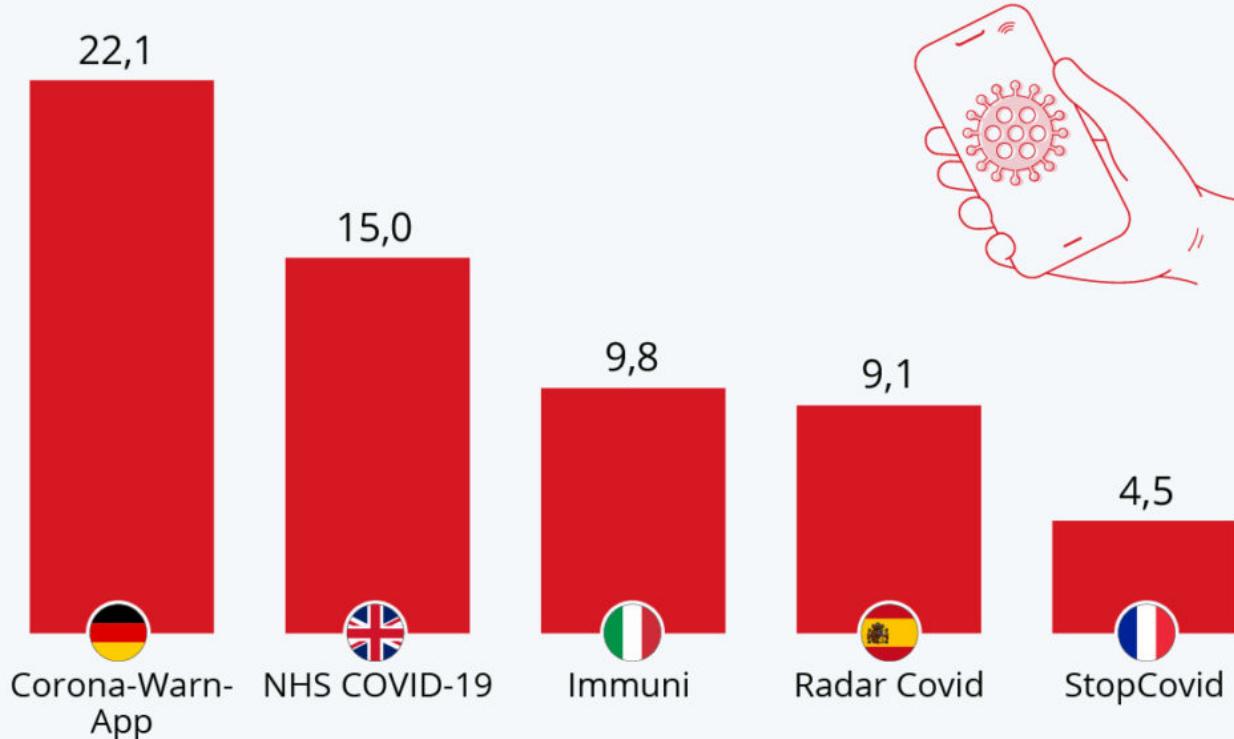
Contact : www.vaucluse.gouv.fr

Applications de traçage : le flop de 'StopCovid'

Ecrit par le 5 février 2026

Le flop de StopCovid

Nombre de téléchargements des applications de traçage COVID-19 pour 100 habitants dans les pays sélectionnés *



* Téléchargements : données de septembre 2020. Population : 2019.

Sources : rapports gouvernements et médias, Banque mondiale, calculs Statista




À l'occasion de sa dernière allocution télévisée, Emmanuel Macron a annoncé de nouvelles mesures de restriction pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire du pays. Les principales annonces concernent la mise en place d'un couvre-feu dans les métropoles placées en alerte maximale, la réactivation du chômage partiel à plein dans plusieurs secteurs (hôtellerie, restauration, tourisme, événementiel, sport), ou encore le développement d'une nouvelle stratégie de dépistage.

Ecrit par le 5 février 2026

Prenant acte du flop de 'StopCovid', le chef de l'État a également annoncé le lancement d'une nouvelle application de traçage des cas contacts baptisée 'Tous Anti-Covid', disponible à partir du 22 octobre. Comme le montre le graphique de [Statista](#), avec un total de 3 millions de téléchargement en septembre, il est estimé que seulement 4,5% des Français avaient téléchargé l'application 'StopCovid'. En comparaison, les applications de traçage allemande (Corona-Warn-App) et britannique (NHS COVID-19) ont été téléchargées par respectivement 22 % et 15 % de la population.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Le Pontet : ouverture d'un second centre de dépistage dans la zone d'Avignon-Nord

Ecrit par le 5 février 2026



En marge du déplacement de Bertrand Gaume dans le nouveau centre de dépistage du Covid-19 situé sur la zone d'Avignon-Nord, le [préfet de Vaucluse](#) a précisé qu'il avait déjà procédé à 4 fermetures administratives ainsi que 9 mises en demeure en raison du non respect des mesures de distanciation sociale. Et ce n'est pas fini selon lui.

Il y avait déjà un centre de dépistage à Avignon-Sud avec le Laboratoire Bioaxiome à Mistral 7. En voici un second, côté Nord, dans les anciens locaux du magasin de vêtement La Halle, près de la pharmacie en face d'Auchan. « *Il est ouvert depuis le 5 octobre de 10h à 16h30, uniquement sur rendez-vous, précise Emmanuelle Roth, directrice générale du laboratoire Bio-Santis, biologiste et responsable du Covid en Vaucluse. Avec nos 5 secrétaires et l'ensemble de nos agents, nous réalisons 300 tests par jour. Les résultats sont, à 90 %, rendus le lendemain, au plus tard dans les 48h.* » Barrières, distanciation, marquage au sol, gel hydroalcoolique, vigiles, tout est prévu pour sécuriser la file de personnes qui attendent leur tour, confirmation du rendez-vous par courriel imprimé et carte Vitale à la main.

Ecrit par le 5 février 2026

« La capacité de dépistage est désormais de 7 600 tests par semaine en Vaucluse. »

« Avec ces 2 centres ouverts au public, nous avons 700 à 800 résultats par jour, qui s'ajoutent à ceux des autres communes, ce qui fait environ 7 600 par semaine, précise le préfet, Bertrand Gaume. Cela nous permet de suivre l'évolution de l'épidémie. Le taux de positivité augmente (10,7 %), le virus continue donc à circuler avec force et le taux d'incidence est passé de 95 à 140 pour 100 000 habitants en une semaine c'est dire s'il progresse rapidement. Cela nous permet de savoir que dans 15 jours il y aura un certain nombre d'hospitalisations, et dans 3 semaines, certains malades en réanimation. » Caroline Callens-Ageron, directrice de la délégation départementale de l'ARS (Agence régionale de santé) en Vaucluse précise que ces dernières semaines, des patients vauclusiens ont été transférés vers certains hôpitaux des Bouches-du-Rhône, pas Marseille qui est sous tension, mais Arles, Aubagne et Salon par exemple, pour ne pas saturer la capacité de nos établissements de santé.

« J'ai demandé aux maires de ne plus accepter de louer de salles communales. »

Le Préfet insiste « Nous devons tester, isoler les cas contacts, respecter à tout prix les gestes-barrières. La semaine dernière, une association de 25 personnes s'est réunie et a constitué un foyer positif au coronavirus de 17 individus, soit 70 %. Cela ne doit plus se produire. J'ai d'ailleurs demandé aux maires de ne plus accepter de louer de salles communales, je me dois de restreindre le plus possible les risques. Plus d'apéros, plus de banquets même républicains, d'ici la fin de l'année, plus de lotos ni de tombolas. J'ai déjà procédé à 4 fermetures administratives, à 9 mises en demeure et ce n'est pas fini. Après les mesures qu'annoncera la Président de la République, j'en prendrai pour notre département (ndlr : l'article a été réalisé avant les annonces d'hier). Il s'agit de simple bon sens. Par exemple, la 'Semaine d'Art à Avignon' pourra se tenir normalement à condition d'avoir des spectateurs respectueux des mesures-barrières. A l'Université, on va diviser la jauge des amphithéâtres par deux. D'autres décisions seront prises dans les jours qui viennent pour endiguer l'épidémie et ne pas provoquer de thrombose à l'hôpital. »

Ouvert du lundi au samedi. 10h à 16h 30. Zone commerciale Avignon Nord - Avenue Louis-Braille. Le Pontet. www.bio-santis.com